

N°

Stand :

Traité par :

Traité le :

DEMANDE D'INSCRIPTION

64^e édition
27.09-06.10.2024

ESPACE GOURMAND

N'est prise en considération que dûment complétée!

1. COORDONNÉES ADMINISTRATIVES

Raison sociale	<input type="text"/>	E-mail	<input type="text"/>
Adresse / Case postale	<input type="text"/>	Site web	<input type="text"/>
NP / Localité	<input type="text"/>	Tél.	<input type="text"/>
		Tél. portable	<input type="text"/>
		<small>(que vous désirez utiliser pendant la Foire et faire figurer sur notre liste de renseignements)</small>	
Personne responsable pour le stand	<input type="text"/>		
Tél. portable	<input type="text"/>	E-mail	<input type="text"/>
Adresse de facturation <small>(si différente de la raison sociale)</small>			
Adresse / Case postale	<input type="text"/>	NP / Localité	<input type="text"/>

2. COMMUNICATION AUX VISITEURS

Nom du stand <small>(utilisé pour toute la communication auprès des visiteurs)</small>	<input type="text"/>
Types de produits exposés / sociétés et marques représentées <small>Merci de remplir le plus précisément possible cette rubrique afin de pouvoir renseigner les visiteurs durant et après la Foire.</small>	<input type="text"/>

3. EMPLACEMENT DÉSIRÉ

Sans vente d'alcool				
Module de 9m ² (3x3) CHF 4'400.-		En supplément :	Mètre(s) linéaire(s) (1 ml x 3 m = 3m ²) CHF 1'455.-	Surface totale désirée
<input type="text"/> Nombre de module(s) de 9 m ² (3x3)	+	<input type="text"/> Nb. de mètre(s) linéaire(s) supplémentaire(s)	=	<input type="text"/> total (m ²)
Avec vente d'alcool				
Module de 9m ² (3x3) CHF 5'300.-		En supplément :	Mètre(s) linéaire(s) (1 ml x 3 m = 3m ²) CHF 1'755.-	Surface totale désirée
<input type="text"/> Nombre de module(s) de 9 m ² (3x3)	+	<input type="text"/> Nb. de mètre(s) linéaire(s) supplémentaire(s)	=	<input type="text"/> total (m ²)
Le stand comprend : Forfait d'inscription, parois, bandeau avec nom du stand (<i>indiqué au point 2</i>), moquette, 1 prise 220 V, éclairage (1 spot par 3m ²), taxe déchets.				
En supplément : Bars (CHF 175.-/mètre linéaire) Participation aux frais de nettoyage de l'emplacement central en sus: forfait CHF 250.- / par exposant				

4. INSTALLATIONS TECHNIQUES voir détails chapitre 5 du règlement

<input type="checkbox"/>	EAU (art. 5.9)	CHF	450.-
<input type="checkbox"/>	VENTILATION (art. 5.12)	CHF	200.-
<input type="checkbox"/>	INTERNET (art. 5.10) *	CHF	250.-
* L'exposant qui se situe dans une zone d'accès WiFi couverte par l'émetteur du FVS Group a un accès gratuit au réseau Swisscom. Il suffit de sélectionner le réseau ((o)) FREE_CERM. Il aura alors la possibilité de se connecter, s'il possède un compte, ou d'en obtenir un gratuitement par SMS. La Foire du Valais n'offre aucune garantie de disponibilité de ce réseau.			
<input type="checkbox"/>	GAZ (art. 6.7)		

ÉLECTRICITÉ (art. 5.8) Prendre l'éclairage en considération Taxe d'amenée, alimentation sur le stand et consommation

<input type="checkbox"/>	jusqu'à 2,5 kW installés 1 prise mono phasée T13-230 V (13 ampères)	CHF	350.-
<input type="checkbox"/>	jusqu'à 5 kW installés 1 prise CEE 16 - 400 V (13 ampères)	CHF	490.-
<input type="checkbox"/>	jusqu'à 8 kW installés 1 prise CEE 16 - 400 V (13 ampères)	CHF	630.-
<input type="checkbox"/>	jusqu'à 10 kW installés 1 prise CEE 16 - 400 V (16 ampères)	CHF	770.-
<input type="checkbox"/>	de 10 à 15 kW installés 1 prise CEE 32 - 400 V (25 ampères)	CHF	980.-
<input type="checkbox"/>	de 16 à 20 kW installés 1 prise CEE 32 - 400 V (32 ampères)	CHF	1'250.-
<input type="checkbox"/>	au-delà de 20 kW installés, par kW supplémentaire	CHF	38.-
	Puissance à installer		<input type="text" value=""/> kW

5. FORFAIT D'INSCRIPTION, TAXE DÉCHETS, CONCEPT MOBILITÉ

FORFAIT D'INSCRIPTION <i>par exposant</i>	* Ce forfait inscription comprend notamment: - l'inscription au catalogue officiel (liste des exposants) - les cartes d'exposants selon barème & le matériel publicitaire (cf commande MATÉRIEL PUBLICITAIRE, BILLETS, PARKING)	CHF 300.-
Taxe déchets	- exposant « standard » - traiteur	CHF 150.- CHF 350.-
Participation au concept Mobilité	Les débits de boissons et nourriture vendant de l'alcool participent financièrement au concept Mobilité.	CHF 200.-

6. REMARQUES

LA TVA SERA FACTURÉE EN SUS SUR TOUTES NOS PRESTATIONS.

En cochant cette case, l'entreprise s'engage à participer à la 63e Foire du Valais et adhère sans réserve aux clauses du règlement général à l'usage des exposants, ainsi qu'aux tarifs de location dont elle a pris connaissance sur www.foireduvalais.ch/reglement

LIEU ET DATE

NOM & PRÉNOM DU SOUMISSIONNAIRE